

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2026 - 2032



FONCTIONNEMENT / COMPÉTENCES / VOS ÉLUS

LE MOT DU PRÉSIDENT



La communauté d'agglomération Royan Atlantique est devenu un maillon essentiel pour le développement du territoire et de vos communes.

Cet échelon administratif porte la responsabilité de compétences incontournables pour le développement de notre territoire tel que l'assainissement, la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, le développement économique et agricole ainsi que les activités de pleine nature et la culture.
Ce document vous en présente la liste complète.

Formidable catalyseur de projets pour nos 33 communes au profit de ses habitants, cette assemblée est constituée de conseillers communautaires, exerçant un mandat de Maire et de conseiller municipal. Il s'agit d'élus de proximité qui sont au plus près du terrain avec vous au quotidien.

À la lumière de cette réalité, ma méthode pour diriger la CARA sera collégiale, autour d'une feuille de route claire, travaillée en séminaires à la fois pour construire le projet de mandat, mais aussi pour en assurer le pilotage et rendre compte de son état d'avancement. L'objectif est clair, nous devons être rapidement opérationnels afin d'obtenir des résultats concrets.

Ce livret vous invite à prendre connaissance de l'organisation de l'intercommunalité, de ses compétences et des élus en charge de porter notre avenir commun.

Patrick MARENGO

Président de la communauté d'agglomération Royan Atlantique

La représentativité des conseillers communautaires :

La communauté d'agglomération Royan Atlantique compte 33 communes pour plus de 80 000 habitants. Le nombre de conseillers communautaires est calculé en fonction du nombre d'habitants de votre commune. La carte ci-dessous indique le nombre de conseillers pour chaque commune du territoire.



Nombre de représentants défini en fonction du nombre d'habitants lors des élections municipales :



Communes de moins de 1000 habitants*

Le maire.

Communes de plus de 1000 habitants*

Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs, parmi les conseillers municipaux lors des élections municipales.



*La loi prévoit que les communes n'ayant qu'un seul conseiller titulaire aient un conseiller suppléant

Fonctionnement du conseil communautaire



63 élus communautaires

représentent les 33 communes de la CARA

élisent

Le président

Les vice-présidents

Les conseillers délégués

Le bureau communautaire



Le président

représente l'exécutif et applique les décisions votées en conseil communautaire.

Il se réunit pour examiner les propositions des commissions, pour préparer les réunions du conseil communautaire.



Les vice-présidents et conseillers délégués

reçoivent délégation du président pour l'exercice des compétences de la CARA.

Les commissions thématiques

après désignation des membres par chaque conseil municipal.



Elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux, elles préparent les projets de décisions et les dossiers qui seront soumis au vote du conseil communautaire.



Le conseil communautaire

Le conseil communautaire réunit les conseillers communautaires afin de voter le budget et les projets (délibérations) soumis au vote des élus. Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du président. Celui-ci assure la police de l'assemblée et veille au bon déroulement de la séance. Lors des séances du conseil communautaire. Les conseillers communautaires peuvent poser des questions orales relatives aux affaires de l'intercommunalité.



La conférence des maires

Les maires des 33 communes membres de l'intercommunalité sont réunis autour du Président pour émettre des avis sur des sujets d'intérêt communautaire.



Les services de la CARA

assurent la mise en œuvre des décisions et le bon fonctionnement administratif de l'institution. Ils apportent un soutien technique aux élus sous l'égide de la direction générale des services.

Aménagement
d'équipements culturels et
sportifs

Aménagement et
gestion des chemins de
randonnées

Équilibre social de
l'habitat

Aménagement de
l'espace communautaire
Transport et mobilité

Eau potable
gestion des eaux
pluviales urbaines

Collecte et traitement
des déchets

Politique de la ville

Développement
économique

Construction & gestion
des gendarmeries

Culture

Assainissement
des eaux usées

Lutte contre
les nuisibles

Action sociale

Accueil des
gens du voyage

Prévention des
inondations

Sécurité des personnes
et des biens

Protection de
l'environnement

Protection des
espaces naturels
gestion intégrée des
zones côtières

Activités nautiques

Les compétences
de la CARA

Instance participative

ODEV
(CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
ROYAN ATLANTIQUE)



Vos conseillers communautaires



Arces-sur-Gironde
Jacques PUYFAUCHER
Maire



Arvert
Marie-Christine PÉRAUDEAU
Maire
2^e vice-présidente
• Équilibre social de l'habitat
• Urbanisme - droit des sols
• CARA Rénov'



Arvert
Gilles MADRANGES



Barzan
Christine PUGNET
Maire



Boutenac-Touvent
Nelly PINET
Maire
5^e déléguée membre du bureau
• Suivi et mise en œuvre du
conseil des communes rurales



Breuillet
Marie-Noëlle GROCH
Maire
3^e déléguée membre du bureau
• Schéma cyclable



Breuillet
Philippe SAINCOTILLE



Brie-sous-Mortagne
Carl GIRERD
Maire
10^e délégué membre du bureau
• Équipements culturels
et sportifs d'intérêt
communautaire
• Patrimoine et bâtiments
communautaires



Chaillevette
Angèle BAZIN
Maire
4^e déléguée membre du bureau
• Contrat de ville
• Mission locale



Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet
Fabrice RICHY
Maire



Corme-Écluse
Olivier MARTIN
Maire
7^e vice-président
• Action sociale d'intérêt
communautaire dont :
• Le service public de la petite enfance
• Le schéma communautaire en faveur des
familles
• Les relais petite enfance
• Les relations avec les structures
communales et intercommunales liées à
la compétence



Cozes
Patricia CHAIGNEAULT
Maire
2^e déléguée membre du bureau
• Développement et soutien aux filières
agricole et viticole
• Stratégie du développement
économique du bassin sud



Épargnes
Frédéric DURET
Maire



Étaules
Vincent BARRAUD
Maire



Étaules
Sylvie TURPIN



Floirac
Caroline FOUCHIER
Maire



Grézac
Bernard POURPOINT
Maire
6^e délégué membre du bureau
• Développement de la filière équine



L'Éguille-sur-Seudre
Myriam PORTIER
Maire



La Tremblade
Jean-Pascal DESPLACES
Maire
1^{er} délégué membre du bureau
• Contrat local de santé (CLS)



La Tremblade
Claude CHARLES



La Tremblade
Justine FARNIER



Le Chay

Thierry SAINTLOS
Maire



Les Mathes

Marie BASCLE
Maire

4^e vice-présidente

- Activités de pleine nature
- Circuits de randonnée
- Voile scolaire et activités nautiques
- Surveillance des zones de baignade



Médis

Éric RENOUX
Maire

1^{er} vice-président

- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Économie circulaire
- Gestion des grands projets



Médis

Annick CANOVA



Meschers-sur-Gironde

Catherine MORIN
Maire

9^e vice-présidente

- Aménagement de l'espace communautaire dont le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Politiques de veille et stratégie foncière
- Projets structurants des communes rurales à l'exception du suivi et de la mise en œuvre du Conseil des communes rurales



Meschers-sur-Gironde

Pascal TINGAUD



Mornac-sur-Seudre

Emmanuel CRÉTIN
Maire

12^e vice-président

- Grand cycle de l'eau : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Suivi de la filière ostréicole



Mortagne-sur-Gironde

Stéphane COTIER
Maire

13^e vice-président

- Systèmes d'information
- Développement du numérique
- Stratégie territoriale en matière de compétences et d'emplois (projet de campus)



Royan

Patrick MARENGO
Maire

Président

- Conception, suivi et mise en œuvre du projet de mandature
- Stratégie du « plan piscines »
- Formation des élus
- Stratégie des ressources humaines



Royan

Eliane CIRAUD-LANOUE
6^e vice-présidente

- Rayonnement culturel et patrimoine



Royan

Philippe CUSSAC

11^e vice-président

- Politique de la ville à l'exception du contrat de ville
- Insertion par l'activité économique à l'exception de la Mission locale
- Accueil des gens du voyage
- Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- Relations avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)



Royan

Dominique BERGEROT



Royan

Nadine DAVID



Royan

Fabienne LEPROUX



Royan

Julien DURESSAY



Royan

Robert GALON

8^e délégué membre du bureau

- ZAE aéronautique



Royan

Anne-Françoise CALLANDEAU



Royan

Christophe PLASSARD



Royan

François-Xavier PATTEDOIE



Royan

Nicolas CALBRIX



Royan

Fabienne PINEL



Royan

Thomas LAFARIE



Sablonceaux

Philippe BÉTIZEAU
Maire
7^e délégué membre du bureau
• Projet alimentaire territorial (PAT)



Saint-Augustin
Gwennaëlle PROST
Maire



Saint-Georges-de-Didonne
Yves TROCMET
Maire
5^e vice-président
• Finances
• Politiques contractuelles
• Conseil de développement (CODEV)



Saint-Georges-de-Didonne
Marie-Claude FARGEOT



Saint-Georges-de-Didonne
Patrick PRINCE



Saint-Palais-sur-Mer
Pierre BERNARDAUD
Maire
10^e vice-président
• Développement économique et touristique en lien avec la direction de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC)
• Animation d'un groupe de travail partenarial public-privé pour la stratégie de développement économique et l'attractivité territoriale
• Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
• Contractualisation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)



Saint-Palais-sur-Mer
Sophie WALDTEUFEL



Saint-Romain-de-Benet
Joffrey CHEVALIER
Maire



Saint-Sulpice-de-Royan
Christian PITARD
Maire
14^e vice-présidente
• Transports et mobilités à l'exception du schéma cyclable



Saint-Sulpice-de-Royan
Christelle HEULET



Saujon
Pascal FERCHAUD
Maire
3^e vice-président
• Petit cycle de l'eau : service aux usagers, assainissement et réutilisation des eaux usées traitées (REUT)
• Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)



Saujon
Éliisa RATISKOL



Saujon
Jean-Christophe DORIDOT



Saujon
Mariette ADOLPHE



Saujon
Gabriel DITGEN



Semussac
Ghislaine GUILLEN
Maire
14^e vice-présidente
• Parc naturel régional (PNR) des marais littoraux charentais
• Entente Val de Charente Océan
• Relations avec le Département de la Charente-Maritime



Talmont-sur-Gironde
Christine BRANCHEREAU
Maire



Vaux-sur-Mer
Patrice LIBELLI
Maire
8^e vice-président
• Protection et valorisation des espaces naturels
• Plan climat-air énergie territorial (PCAET)
• Lutte contre les nuisibles
• Gestion des sites Natura 2000



Vaux-sur-Mer
Isabelle PRUD'HOMME
9^e déléguée membre du bureau
• Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)



Vaux-sur-Mer
Ludvine CARMEL



Organismes pour lesquels la CARA dispose d'une représentation*

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC



EPIC



SYNDICATS



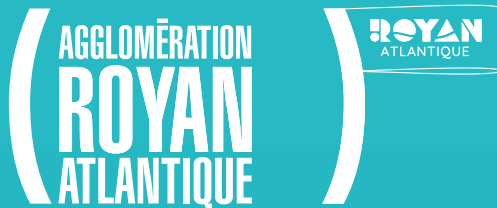
ASSOCIATIONS ET STRUCTURES PARTENAIRES



*Liste non exhaustive des représentations de la CARA.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE



- 📍 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
- 📞 05 46 22 19 20
- ✉ contact@agglo-royan.fr
- 🌐 www.agglo-royan.fr
- 📘 Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

